

# S'impliquer dans les fiches de paie est notre philosophie

La maison de champagne Tarlant a toujours réalisé les fiches de paies de ses salariés en toute autonomie. Pour continuer à les gérer en toute sérénité, la famille Tarlant a opté en 2014 pour le logiciel TER'Paie. À ce jour, ils bénéficient d'un outil adapté à leurs besoins.

**L**a maison de champagne Tarlant est une entreprise familiale vigneronne fondée en 1687 à Œuilly. Les 15 hectares de l'exploitation sont répartis entre Œuilly, Boursault et Celles-les-Condés. Deux générations dirigent l'exploitation qui comprend 12 salariés permanents. Madame Tarlant s'est toujours investie dans la réalisation des fiches de paie des salariés de la PME familiale. Dans un premier temps sur papier, puis sur «Visicalc» un logiciel précurseur d'Excel début des années 80. Après être passée sur une solution de logiciel de paie généraliste, peu adaptée aux spécificités viticoles, elle a finalement opté pour TER'Paie en 2014.

«Lorsque je contactais le «support» du logiciel que j'utilisais précédemment, j'avais du mal à trouver des interlocuteurs capables de m'accompagner dans la réalisation des fiches de paie, tant les spécificités des fiches de paies viticoles sont nombreuses». explique Madame Tarlant



Crédit : D.H.  
«Avant, les paies représentaient pour moi une hantise car mes outils n'étaient pas adaptés aux spécificités viticoles», explique Madame Tarlant

avant d'ajouter «j'ai découvert TER'Paie via des amis dont l'exploitation est similaire à la nôtre. Nous avons des problématiques communes telles que gérer différents types de contrats, des temps pleins, des temps partiels... Nous avons eu une présentation de TER'Paie par Hélène Tellier, notre interlocutrice pour TER'Paie. Mais, même si l'outil semblait convenir à nos besoins, nous avions besoin d'en parler entres utilisateurs,

et tant qu'à faire, avec des viticulteurs qui ont les mêmes problématiques que nous».

«Avant, les paies représentaient pour moi une hantise car mes outils n'étaient pas adaptés aux spécificités viticoles. Maintenant, c'est efficace, cet outil m'apporte gain de temps, rationalité et sécurité. Je contacte régulièrement le support téléphonique pour me réassurer. Avoir un interlocuteur au bout du fil est plus plaisant que lire le mode d'em-

ploi. Rien de plus impersonnel que les plateformes téléphoniques où un répondeur numérique nous indique de taper sur une touche ou une autre avant d'espérer joindre un interlocuteur, après, parfois, une longue attente. Il ne faut pas perdre le sens du contact. C'est ce que j'apprécie tout particulièrement avec TER'Informatique» explique Madame Tarlant.

La complexité des profils de salariés impose de bien connaître les spécificités de chacun de leurs contrats. Pour moi, une fiche de paie ne se limite pas à une paperasse administrative. C'est aussi l'occasion d'échanger avec les salariés. On aurait pu déléguer la réalisation des fiches de paie mais ce n'est pas notre philosophie. On aime faire les choses par nous-mêmes. Cela nous permet de mesurer les difficultés pour atteindre les objectifs que nous nous fixons. Pour moi, être impliquée dans la paie de mes salariés m'apporte la satisfaction de maîtriser les données, et surtout me

permet d'être capable d'expliquer les éléments qui rentrent dans le calcul d'une fiche de paie.

Après une journée de formation au bureau pour installer et paramétrer l'outil, je travaille facilement. L'essentiel était de préparer rigoureusement les données de mes salariés avant la venue d'Hélène sur notre exploitation. Sur cette seule journée, nous avons réalisé trois mois de fiches de paie pour 12 collaborateurs.

«Une fois TER'Paie paramétré, l'outil agit comme un «garde-fou». Il intègre les évolutions réglementaires via ses mises à jour. Après un an d'utilisation, je vais pouvoir m'investir plus dans les envois dématérialisés vers les organismes concernés et pouvoir vérifier notamment les appels de charges sociales» reconnaît Madame Tarlant, avant de conclure «à tous ceux qui ont des problématiques salariales analogues à la nôtre, TER'Paie est une bonne solution».

D. Hincelin